



AVIS D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 26-279 AMENDEMENT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 46

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

QUE lors d'une séance tenue le 24 août 2026, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Broughton a adopté le projet de règlement no 26-279 amendant le règlement de lotissement numéro 46;

QU'une assemblée de consultation publique sera tenue le 14 septembre 2026 à 19h à la salle du conseil municipal;

Le projet de règlement 26-279 amendant le règlement de lotissement a pour objet:

- De nommer 3 cours d'eau supplémentaires (le cours d'eau situé dans le village de Broughton-Station, le Ruisseau de la Source et la Rivière Whetstone) au règlement de lotissement afin que les dispositions particulières s'appliquent concernant la profondeur minimale d'un lot situé à l'intérieur d'un corridor riverain ;

QUE le projet de règlement no 26-279 est disponible pour consultation au bureau municipal;

QUE toute personne intéressée à se faire entendre peut transmettre ses commentaires écrits par courriel à l'adresse suivante : info@saintpierredebroughton.ca ou par courrier au 42, rue Saint-Pierre, Saint-Pierre-de-Broughton (QC), G0N 1T0 ou lors de l'assemblée de consultation publique qui sera tenue le 14 septembre 2026 à 19h à la salle du conseil municipal au 29 rue de la Fabrique;

DONNÉ À SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON, CE 3 septembre 2026.

Julie Lemelin,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Lemelin, directrice générale, résidant à Saint-Pierre-de-Broughton certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 3 septembre 2026 sur son site Web.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3 septembre 2026.

Julie Lemelin,
Directrice générale et greffière-trésorière